



Agir Handicap

Accès aux droits - France

Association Droit Pluriel

Téléphone : 09 80 80 01 49

Courriel : agir@droitpluriel.fr

Site internet : <https://droitpluriel.fr/agir/>

Informations particulières

Informations

Pour les personnes en situation de handicap ou aidant avec un problème de droit :

Une permanence juridique gratuite et 100 % accessible mise à disposition par l'association Droit Pluriel.

Une équipe de juristes et d'avocats se mobilise sur tout le territoire afin de conseiller par téléphone, par écrit ou en langue des signes.

Appel web possible via le site internet.

Messagerie LSF pour les personnes sourdes : messagerie vidéo (sur le site internet).

Contactez la plateforme par :

un message téléphonique ;

un mail ;

si vous êtes sourds : vous pouvez envoyer un message vidéo LSF.

Vous précisez le moyen de vous recontacter. Les juristes et avocats étudient votre situation.

Ils peuvent vous répondre par mail ou vous proposer un rendez-vous pour une consultation téléphonique gratuite avec un avocat de 30 minutes maximum.

À noter : si vous êtes sourd, la consultation se fait en LSF.

Zone géographique concernée

France